

Nouvelles de Tarn-et-Garonne

n°581 bis
du 26 février 2020

Bi-mensuel communiste de Tarn-et-Garonne
n° ISSN 1779-4277 - Prix : 1 euro
nouvelles82@gmail.com - www.pcf82.fr

15 et 22 mars : élections municipales



Dans notre département des listes citoyennes, et ou des listes de rassemblement des forces de gauches, se sont constituées. C'est le cas à Caussade, Montech, Bressols, Montauban, Moissac, Castelsarrasin, Labastide SP et ailleurs.... Nous y reviendrons dans notre prochaine édition. Le trait commun de ces listes, ce qui les caractérise bien, c'est sans doute leur programme : démocratie participative, développement des transports en commun éventuellement gratuits, organisation de déplacements doux, parti pris pour l'écologie et des circuits courts, l'accès pour tous aux cantines et à la santé, la sauvegarde des services publics, le développement du « vivre ensemble » Des programmes qui méritent qu'on s'y arrête et d'être soutenus.

RETRAITES : nous voulons un référendum

l'Humanité

LUNDI 17 FÉVRIER 2020 | N° 22871 | 2,30 € l'Humanité.fr

l'Humanité

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

RÉFORME DES RETRAITES
**Faites entrer la volonté
des Français**

Cette demande de référendum est partagée par 67 % des Français·es. La réforme Macron touche à un pilier de notre modèle social, une réforme mal ficelée et qui sera complétée de 29 ordonnances dont nous ne savons rien, une réforme contestée depuis plus de deux mois par un mouvement social historique, soutenu par une majorité de Français.

[Signons et faisons signer la pétition publiée par l'Humanité et lancée par de nombreuses personnalités \(http://chng.it/BYhjbLJ5\).](http://chng.it/BYhjbLJ5)

Pourquoi FAUT-IL COMBATTRE la POLITIQUE de la Municipalité BAREGES ?

Poser cette question est y répondre. Au fil de l'actualité, notre journal a pointé bien des critiques formulées à gauche sur les choix engagés par l'équipe Barèges et sa majorité de droite. Nous les restituons ci-après :

Un fonctionnement autoritaire

En trois mandats, Mme Barèges a lancé de nombreux projets sur la ville dont certains structurants, d'autres de prestige. Ces projets ont souvent été réalisés sans concertation. Pour l'opposition qui représente quand même 47 % des habitants et qui apprend les choses parfois dans la presse, c'est « Circulez, il n'y a rien à dire ! ». Quant à la démocratie participative qui devrait associer les citoyens aux choix, elle n'est qu'un semblant.

Pour financer ces projets un dialogue avec les autres collectivités (département, région, Etat et même parfois Europe) était indispensable. Car pour obtenir des subventions, il faut savoir co-élaborer les projets. Or Mme Barèges entend décider seule ! Cela a été le cas lorsqu'elle a engagé le centre aquatique (25 millions), et le Boulevard Ouest (plus de 100 millions). Comment s'étonner ensuite que les autres collectivités n'ayant rien eu à dire, refusent de mettre la main au portefeuille ? Son refus de collaborer avec d'autres instances a mis notre ville à la traîne concernant le centre universitaire sans réelle implication de notre commune, cela a limité son essor. On est loin d'être une ville universitaire comme Albi par exemple !

Une ville privatisée

La Municipalité Barèges n'a eu de cesse de privatiser la ville en faisant appel à des grands groupes : Eiffage pour construire le parking Griffoul et Q Park pour l'exploiter, Vinci pour la construction du centre aquatique et Vert Marine pour l'exploiter, Véolia pour l'eau, la SAUR pour l'assainissement, Interparking pour le parking place Foch, etc ... Et il se dit de plus en plus que vu le coût et l'ampleur des travaux pour finir le Boulevard Ouest, qu'en cas de réélection, elle pourrait de nouveau s'adresser à Vinci ! Car il reste près de 70 millions à trouver pour le terminer. Autant de contrats qui engagent les finances de la ville sur 25 à 35 ans selon les cas.



Mais le pire ce sont les conditions de ces contrats qui prévoient une garantie pour les investisseurs, c'est à dire que la ville complète les recettes lorsqu'elles ne sont pas au rendez-vous de la rentabilité escomptée ! C'est donc beaucoup d'argent remboursé par les contribuables aux multinationales dont une partie importante va dans la poche des leurs actionnaires.

Un manque certain d'humanité

Madame Barèges a rompu avec la tradition d'accueil et de tolérance de notre ville. Elle a refusé à une époque la scolarisation d'enfants de demandeurs d'asile avant de se faire rappeler à l'ordre par le défenseur des droits. Elle a accusé à tort les migrants lors de l'incendie d'un local centre-ville. Elle a fait changer les serrures et tenté d'expulser les syndicats de la Maison du Peuple au prétexte de l'occupation durant quelques jours par des demandeurs d'asile laissés à la rue par l'Etat. Elle l'a fermée aux associations et a refusé en pleine canicule l'autorisation d'ouvrir un accueil de jour qui reçoit aujourd'hui plus de 50 personnes quotidiennement ce qui prouve son utilité. Et on se rappelle ses déclarations honteuses à propos du mariage pour tous ou son intervention à Souillac au sujet de l'immigration lors de la grande consultation nationale.



Des choix et des manques

En installant des parkings en centre-ville, payants bien entendu, plutôt que de développer un réseau de transports en commun gratuit qui aurait pu faciliter la mobilité et l'accès au cœur de la cité, Madame Barèges l'a asphyxié et condamné son activité économique. De plus un tel choix est loin d'être vertueux du point de vue de l'écologie.

L'école n'a pas été sa priorité et au vu de la démographie galopante qui touche notre ville, la construction d'un groupe scolaire aurait dû s'imposer. Au lieu de cela, l'équipe Barèges n'a eu de cesse de rafistoler les écoles se trouvant souvent devant le fait d'établissements trop petits faute de construction pourtant indispensable.

Il en est de même pour les quartiers dont certains ont vu pousser beaucoup de constructions nouvelles sans que les infrastructures (routes, trottoirs, équipements collectifs) n'aient suivi ce développement. Les services publics n'ont pas été non plus sa priorité. Même si ce n'est pas de sa responsabilité directe, comment une municipalité peut-elle laisser agoniser l'hôpital public qui aboutit aujourd'hui à la démission administrative de 39 médecins chefs de service ? Pourquoi n'a-t-elle pas fait le choix de céder à l'hôpital la totalité de la friche de l'arsenal pour le développer sur place ?

Pas non plus de réaction quand des bureaux de postes ont été fermés, Place du Coq et aux Trois Pigeons. Ni sur le déménagement en périphérie de la CAF et des IMPOTS.

Des voix se lèvent et réclament une ville à vivre, pas une ville de prestige qui permet à des grands groupes de faire fortune au détriment de l'intérêt général. D'autres choix sont nécessaires, le rassemblement des forces de gauche se présente comme une opportunité pour les réaliser.

Lafrançaise : Non à l'ingérence des cultes dans la vie politique locale



C'est par une lettre communiquée au journal régional la DDM, adressée au maire de Lafrançaise que nous apprenons l'intolérable ingérence de monseigneur Ginoux dans les affaires municipales de la commune dirigée par M. Delbreil.

En effet, alors que le dérèglement climatique provoque des affaissements de terrains, des fissurations dans les bâtiments anciens ou modernes, Lafrançaise, juchée sur son

promontoire n'échappe pas à cette règle et son église aussi.

Cela fait plusieurs années, dans le respect de la loi de 1905 que l'équipe municipale se soucie de l'état du lieu de culte, au point même d'avoir pris le temps de mettre à l'abri les objets sacrés contenus dans l'église. Personne dans le bourg de met en cause les décisions prises alors par le conseil municipal et tout le monde admet qu'il n'est pas possible d'engloutir des sommes inconsidérées dans un seul ouvrage.

Monseigneur Ginoux ne l'entend pas de la même manière et en pleine campagne pour les municipales se fend d'un courrier injonctif demandant la reconstruction du bâtiment dans des délais très courts.

La manière est désagréable et tant sur le fond que sur la forme, une telle attitude en dit long sur une hiérarchie religieuse qui se croit au-dessus de ses ouailles

(lesquels ne partagent pas cette façon de faire !).

Alors que l'administration diocésaine est championne pour récolter des subventions publiques (Lycée Théas, MFR Escatalens, Orphelins d'Auteuil déplacé, aménagements devant l'Institut...) tout en ayant une politique de licenciements massifs, nous pourrions demander ce que devient le «denier du culte» dont les appels aux dons se sont multipliés depuis 10 ans.

En apportant notre soutien à Thierry Delbreil, maire de Lafrançaise et à son équipe sortante et future, les communistes de Castel/Moissac/pays de Serres, rappellent leur attachement à la Laïcité, à la séparation des églises (religions) et de l'état et au respect du débat démocratique sans ingérence surtout en période électorale.

PCF des Cantons de Castelsarrasin/Moissac/Valence et Pays de Serres

Brèves

Avertissement : Suite à l'installation des compteurs Linky, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés a mis en demeure EDF et Engie «en raison du non-respect de certaines des exigences relatives au recueil du consentement à la collecte des données», et pour «une conservation excessive des données de consommation».

Compensation : A la suite des mouvements de grève qui ont affecté le service TER 2019 les semaines passées, le Conseil régional a annoncé d'importantes indemnisations pour les usagers en février ainsi qu'une reconduction de la prime fidélité en mars.

Indécence : Le nouveau patron de Renault qui doit prendre son poste le 1^{er} juillet touchera quelque 6 millions € annuels, soit davantage que Carlos Ghosn qui cumulait cependant ses émoluments avec ceux de Nissan. Et il est demandé aux salariés de serrer la ceinture...

Psychiatrie : Lors de la manifestation sur les retraites le 20 février Manuella Dader (CGT hôpital Montauban) a évoqué la situation dramatique de la psychiatrie en France dévastée par des années d'austérité. Une minute de silence a été observée en hommage à une collègue infirmière tuée par un patient à Thouars (Deux-Sèvres). Autre exemple de pénurie : En France le nombre de psychiatres pour enfants a été divisé par deux en dix ans, et le délai d'attente pour un premier rendez-vous dépasse parfois les 18 mois.

Demandeurs d'asile : La nouvelle loi Asile est entrée en vigueur et accélère les procédures. Avant même qu'un demandeur d'asile fasse valoir ses droits, des obligations de quitter le territoire lui parviennent. Un charter vers l'Albanie est parti le 27 janvier emmenant des familles de plusieurs départements d'Occitanie. Le 4 mars une manifestation se déroule devant la préfecture de Toulouse à 16h30.

Point de vue



Après le LINKY, un nouvel « ami » qui nous veut du mal : la 5 G !

C'est la « révélation » du XXI^e Siècle : la 5 G.

En un rien de temps nous pourrons télécharger des films sur l'écran de notre iPad ! Notre voiture se conduira toute seule ! Notre maison sera totalement connectée ! Nous vivrons dans une ville dite « intelligente » ! Et autres facilités ...

Le petit problème c'est qu'avec la 5 G les ondes ne se propagent pas bien. Il sera nécessaire d'implanter beaucoup plus d'antennes. Les grandes entreprises de télécommunications (pour qui le bénéfice est énorme) devront installer des milliers de nouvelles antennes situées à 200 m des unes des autres à proximité immédiate de nos maisons, des bureaux, des écoles, des hôpitaux... mise en orbite également de nombreux satellites dans l'espace afin de fournir un service 5 G mondial et chaque antenne émettra des rayonnements électromagnétiques très puissants, des ondes millimétriques. La nocivité de ces ondes pour le corps humain est dénoncé par de nombreux scientifiques (comme on ne peut pas voir les radiations, la menace n'apparaît pas à beaucoup de gens). Il est urgent d'exiger l'application immédiate du principe de précaution, lequel s'applique lorsque les informations scientifiques sont insuffisantes, non conclusives ou incertaines et qu'il existe des dangers potentiels pour l'environnement, la santé des humains, des animaux ou des plantes.

Le combat ne doit-il pas commencer au niveau de la commune ?

Claude Soufflet

Nouvelles 82

Abonnez-vous
Réabonnez-vous

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail : Tel :

Abonnement annuel à 30 € 3 mois découverte à 5 €

Tarif étudiants, demandeurs d'emploi à 15 € Soutien au journal 40 € et +

Envoyez votre chèque à «Nouvelles du Tarn-et-Garonne» - 68 rue de la République - 82000 Montauban

EN OCCITANIE, AU LIEU D'ACHETER EN LIGNE, J'ACHÈTE

dans ma zone

« Consommez régional, car nos emplettes sont nos emplois ! »

Carole Delga

Présidente de la Région Occitanie

3 actions concrètes

Défendre les commerces de proximité

La Région a renforcé ses aides pour les artisans et commerçants ayant subi des pertes de chiffre d'affaires ou ayant des problèmes de trésorerie. Pour soutenir l'activité et l'emploi, plus de 7 millions d'€ ont déjà été mobilisés pour plus de 700 entreprises locales.

laregion.fr/aides-aux-commerces-impacts

Soutenir nos agriculteurs et viticulteurs

Avec sa marque Sud de France, qui réunit 10 000 produits d'Occitanie, la Région soutient les agriculteurs, viticulteurs et producteurs. Avec son Plan Alimentation, elle développe le bio : l'Occitanie est la 1^{ère} région française.

laregion.fr/alimentation

Valoriser le Produit en Occitanie

La Région soutient en priorité les entreprises qui produisent et qui recrutent ici. Au total, ce sont plus de 8 000 entreprises soutenues depuis 4 ans.

laregion.fr/produitenoccitanie

laregion.fr/consommons-regional

